

# **tCOMMUNE DE BONVILLERS**

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du mercredi 4 juin 2025**

L'an deux mille vingt-cinq le quatre juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Vincent Loisel, Maire.

Présents : Monsieur Vincent LOISEL, Madame Isabelle ROUSSELLE, Madame Marie-José MATHON, Madame Sandrine BONNEMENT, Madame Aurore DEVILLERS, Monsieur Sébastien GERARD, Monsieur Léandre ROBART

Absents excusés, Monsieur Christophe FRUCHART, Monsieur Maxime GRIOCHE donne procuration à Madame Isabelle ROUSSELLE, et Monsieur Guy DELABRUYERE donne procuration à Madame Aurore DEVILLERS

Secrétaire de séance : Madame Aurore Devillers

Présence du public

Lecture et approbation faite du compte rendu de la réunion du 4 mars 2025

**Le Conseil vote à l'unanimité pour l'approbation du PV.**

Arrivée de Madame Marie-José MATHON à 19h10

Monsieur Le Maire fait part de remerciements :

- de l'association section « Peinture » de Remue Village pour la mise à disposition de l'Église à l'occasion de leur exposition et du concert animé par Madame Marie-Christine BARRAULT.
  - de l'association « Les Obstinées » pour la subvention reçue de la mairie
- La Présidente demande à renseigner sur le site Internet de la commune les horaires des activités pour la rentrée de septembre 2025, à savoir :
- La Zumba de 19h30 à 20h30 le mardi
  - Le Pilate de 18h15 à 19h15 le jeudi

### **1. Evènements passés et à venir.**

Monsieur Le maire rappelle les évènements passés et à venir;

- 4 avril ciné rural « Les Tuches »
- 20 avril « Chasse à l'œuf » Comité des fêtes de Bonvillers
- 27 avril concert lecture avec Marie-Christine BARRAULT
- 8 Mai commémoration, Monsieur Le Maire félicite la bonne participation des habitants ainsi que des enfants.
- 13 juin ciné rural « Doux Jésus »
- 20 juin Kermesse de l'École
- 13 juillet Feux d'artifice et repas champêtre Comité des Fêtes
- 14 juillet défilé et verre de l'amitié
- 20 juillet brocante Association Remue Village
- 15 août Repas Comité des Fêtes

### **2. Délibération pour la suppression du ralentisseur RD 112**

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la suppression du ralentisseur RD 112 rue du Puit Revel**

### **3. Délibération pour permettre à Monsieur le Maire de signer l'avenant de la convention RD 112 de 2013**

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour permettre à Monsieur Le Maire de signer l'avenant de la convention stipulant le retrait du ralentisseur RD 112**

### **4. Délibération pour approbation du compte de résultat ADTO SAO**

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'approbation du compte de résultat ADTO SAO**

## **5. Délibération pour attribution de subvention aux associations APE les 4 villages et l'Amicale des sapeurs- pompiers**

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour l'attribution d'une subvention de 100€ pour l'association APE les 4 villages**

Monsieur le Maire informe le Conseil de la demande de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Breteuil pour l'attribution d'une subvention.

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour l'attribution d'une subvention de 200€ pour l'amicale des sapeurs-pompiers de Breteuil**

## **6. Délibération pour désignation des candidats pour la participation citoyenne (ex voisin vigilant)**

Monsieur le Maire informe le Conseil du renouvellement du dispositif « participation citoyenne».

Une réunion sera organisée prochainement pour les personnes inscrites sur la liste.

Ajout de Monsieur François Mathon sur la liste.

- Danielle GALLOPIN
- Francine YELOVINA
- Sophie LEROY
- Fabien LALOUP
- William LEON
- Christophe FRUCHART
- Marc MATHON
- François MATHON

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la désignation des candidats.**

## **7. Délibération pour demander une subvention pour la mission de maitrise d'œuvre pour l'église St Martin**

Monsieur le Maire présente le devis au Conseil et informe qu'il est possible d'avoir des subventions pour réaliser les travaux. Intervention de Madame Aurore Devillers qui demande suite à l'expertise, si la commune est prête, en fonction de l'ampleur des travaux, à financer le projet.

Intervention de Monsieur Sébastien Gérard qui s'interroge sur la pertinence et le coût de la multiplication des études de travaux.

Monsieur le Maire propose de lancer les demandes de subventions en attendant de connaître le retour du maitre d'œuvre sur le coût des travaux.

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour faire les demandes de subventions pour les études pour un montant 5 324.00€ HT**

## **8. Présentation du PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat)**

Monsieur le Maire présente le PLUIH. Il explique au Conseil que les parcelles non bâties risquent de ne plus être des terrains constructibles. Selon la loi ZAN, un hectare constructible devra être égal à un hectare non constructible.

Monsieur Le Maire indique la volonté d'uniformiser les différents PLU des communes de la Communauté de Communes de Breteuil au travers du PLUIH, le document de la CCOP n'étant pas donné dans les temps. La présentation s'est faite oralement.

## **9. Points sur les travaux et sur les subventions**

- Cimetière : travaux concernant le jardin du souvenir et l'ossuaire.

En attente de subvention.

Intervention de Madame Sandrine Bonnement qui souligne le délai tardif pour réaliser les travaux du jardin du souvenir et demande s'il ne serait pas possible de déterminer une date butoir pour commencer les travaux même si les subventions n'ont pas été accordées.

Monsieur le Maire propose donc d'envoyer un courrier à la CCOP pour demander une dérogation afin de démarrer les travaux avant accord de subventions. Une réunion est prévue le 23 juin pour choisir les travaux à effectuer. Une demande de dérogation sera faite aux financeurs pour commencer les travaux avant l'accord des subventions.

- École : travaux concernant les sols, les peintures, les menuiseries, la plomberie et les dépendances

Le Conseil n'a pas délibéré pour le démarrage des travaux car il est dans l'attente d'un 2eme devis.  
Pour le moment, le reste à charge de la commune est de 22000€ après accord de toutes les subventions. Aujourd'hui le montant est de 44 000€. Le conseil décide d'attendre les subventions.

- Statue Eglise : rénovation

Monsieur le Maire demande au Conseil s'il est préférable de rénover la totalité des statues en une fois ou rénover une statue par an.

Le dossier est toujours en attente de subvention.

**Le conseil vote à l'unanimité pour faire la rénovation d'une statue par an selon les plafonds subventionnables**

Une réunion est donc organisée avec les membres du conseil le lundi 23 juin 2025 (18h au cimetière et 18h30 à la mairie) pour discuter des sculptures concernées par les demandes de subventions.

- Travaux rue Lefevre et rue du Bois : Entretien voiries - société MCOI

Les travaux d'entretien sont prévus pour un montant de 17 894.70€ HT, le Conseil décide d'attendre pour le moment.

- RD 112 : travaux concernant la tranche 1 (rue de l'Église et rue du Puits Revel jusqu'à la cabine téléphonique)

Monsieur Le Maire informe le Conseil que la totalité des subventions a été accordée. Il reste à la charge de la commune 44 514.00€HT pour un devis total de 222 530.00€ HT

Suite au passage de l'ADTO-SAO, maitre d'œuvre, l'ensemble des documents nécessaires au démarrage des travaux a été fournis par la Mairie.

Monsieur le Maire informe le Conseil que les travaux devraient débiter fin septembre 2025 pour une durée d'un mois et demi. Il n'est pas prévu de barrer la route durant les travaux.

Une réunion d'information aux administrés sera prévue fin août.

Monsieur Sébastien Gérard présente au Conseil les plans qui avaient été proposés par le Maitre d'œuvre ainsi que les options possibles, à savoir :

- Option 1 : entrée des particuliers en bitume rouge
- Option 2 : délimitation des entrées en bordures ou en pavés.

Pour les trottoirs, Monsieur Sébastien Gérard explique que le maitre d'œuvre propose de faire poser des bordures moulées, à la place de bordures classiques, qui seront plus faciles d'entretien.

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité de ne pas rajouter les options pour les entrées, et de poser des bordures moulées le long de la voirie.**

- Panneau d'affichage : communication des événements de la commune.

Monsieur le Maire propose que la décision d'installer un panneau d'affichage soit reportée au prochain mandat.

## 10. Points sur les coulées de boues et de ruissellement

Une réunion sera proposée aux agriculteurs pour faire le point sur les coulées de boue et ruissellement suite à une étude portée par la Communauté de Commune.

## 11. Questions diverses

Point sur la consommation électrique suite à l'extinction de l'éclairage public de 23h à 4h du matin, ainsi que la mise en place des LED.

Relevés des consommations à faire par la secrétaire pour connaître les économies réalisées depuis le passage aux LED (réception des travaux le 17 juin 2024). Intervention monsieur Sébastien GERARD se proposant de réaliser le comparatif.

Point reporté au prochain conseil avec tous les éléments pour revoir la qualité des caméras éclairage éteint si la sécurité est suffisante.

L'aménagement avec des cailloux au niveau du container à verres.

Séance levée à 21h15

